



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

**Initiative en faveur d'une
croissance bleue de la FAO**

Notes d'orientation sur la finance bleue

L'assurance
pour la pêche
artisanale



Table des matières

Pourquoi les acteurs du secteur de la pêche artisanale doivent-ils être assurés?	1
Quels types d'assurance existent pour la pêche artisanale?	2
Situation actuelle de l'assurance dans la pêche artisanale	4
Créer un environnement qui favorise l'assurance dans la pêche artisanale	5
Références	9

Pourquoi les acteurs du secteur de la pêche artisanale doivent-ils être assurés?



La pêche de capture est l'un des métiers les plus dangereux au monde. Chaque année, plus de 32 000 pêcheurs dans le monde meurent au cours d'opérations de pêche, et beaucoup plus sont blessés. Les pêcheurs travaillent souvent de longues heures dans des conditions météorologiques difficiles, ce qui augmente la probabilité d'accidents ou de blessures. Le changement climatique a rendu ces conditions dangereuses plus fréquentes et plus intenses, et finalement plus destructrices.

Les pêcheurs, leurs familles et les communautés de pêcheurs ont besoin d'un soutien et d'une protection contre les accidents auxquels leurs vies et leurs navires peuvent être soumis. L'assurance est un mécanisme de transfert des risques qui fournit une compensation financière pour les pertes ou les dommages causés par des événements indépendants de la volonté de l'assuré, y compris les catastrophes naturelles et d'origine humaine.

Dans la plupart des pays, les voitures non assurées ne sont pas autorisées à circuler. L'assurance automobile est une obligation légale. Mais cette obligation n'existe généralement pas pour les bateaux de pêche. Lorsque les petits pêcheurs ne sont pas assurés, les accidents qui surviennent

peuvent fragiliser l'emploi et les revenus, restreindre l'accès aux soins de santé pour les pêcheurs et leurs familles. La plupart des pêcheurs artisanaux dans le monde ne bénéficient pas ou n'ont pas accès aux systèmes de protection sociale établis par leur pays; par conséquent, l'assurance vie et face aux accidents peut leur fournir une protection fondamentale.

Souscrire une assurance de qualité et à faible coût renforce la capacité des pêcheurs et des communautés de pêcheurs à s'adapter et à faire face à des événements indésirables. L'assurance de la pêche artisanale à petite échelle permettrait de sécuriser les revenus et les investissements dans le secteur et d'apporter une plus grande stabilité sociale et économique aux communautés de pêcheurs. Associée à d'autres stratégies, notamment des mesures de protection des écosystèmes et la mise en place de systèmes d'alerte efficaces, l'assurance aide les pêcheries à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets. En bref, faire bénéficier les petits pêcheurs d'un système d'assurance les protégerait eux et leurs familles et est essentiel pour favoriser et atteindre un véritable développement durable, ou «croissance bleue» dans le cadre de la pêche.

Risques qui existent dans la pêche artisanale et leurs conséquences



Risques

Naturel:
ouragans, tempêtes, déferlement,
mer agitée

D'origine humaine: accidents
(chavirement, collision, échouement,
incendie), marées noires, pollution



Conséquences

Perte de vie ou invalidité

Perte de revenus

Perte d'actifs de production (navires/
engins/infrastructures portuaires)

Destruction de l'environnement

Quels types d'assurance existent pour la pêche artisanale?

Besoins spécifiques en assurance du secteur de la pêche artisanale

Les principaux types d'assurance pour la pêche artisanale sont les suivants:

- l'assurance vie et l'assurance accident pour le capitaine et l'équipage;
- l'assurance maritime, qui couvre généralement la coque et les machines d'un bateau de pêche, mais qui peut également couvrir les engins et la cargaison;
- la protection et l'indemnisation (P&I), qui couvre généralement les responsabilités pour les dommages causés à d'autres bateaux en cas de collision, les dommages causés par un bateau de pêche à un tiers durant la navigation, et les responsabilités liées à l'équipage et aux passagers.

Dans la plupart des pays, les compagnies d'assurance du secteur privé fournissent ces formes d'assurance au secteur de la pêche. Toutefois, si la majorité des navires de pêche industrielle et des bateaux de pêche récréative sont assurés, plus de 95 pour cent des bateaux de pêche artisanale dans le monde ne le sont pas. En outre, peu de petits pêcheurs souscrivent une assurance vie et une assurance accident ou une assurance P&I. Ce document s'intéressera donc aux aspects liés à l'assurance des actifs de la pêche artisanale.

Avantages de l'assurance pour la pêche artisanale

- Protection contre les risques naturels
- Indemnisation pour perte ou dommage
- Accès accru au crédit et à l'investissement
- Soutien à un revenu stable qui contribue à l'économie

Les acteurs clés et leurs relations au niveau de l'assurance pour la pêche artisanale

En général, les acteurs suivants sont impliqués, de différentes manières, dans l'obtention ou la fourniture d'une assurance:

- compagnies d'assurance;
- courtiers et souscripteurs d'assurance;
- pêcheurs;
- évaluateurs de risques;
- experts en sinistres et experts maritimes (pour les compagnies) et évaluateurs de sinistres (pour les assurés);
- compagnies de réassurance;
- associations mutualistes;
- groupements d'auto-assurance;
- organismes de réglementation;
- agents, généralement des organisations non gouvernementales (ONG) qui participent à la conception des politiques, la commercialisation et aux services;
- coopératives et associations de pêcheurs.

Relations traditionnelles entre les acteurs



Modèles traditionnels et alternatifs d'assurance pour le secteur de la pêche artisanale

Options	Fonctionnement	Avantages	Difficultés
Traditionnel (souscription directe)	Les compagnies d'assurance ou les courtiers actifs localement fournissent aux pêcheurs une gamme de services d'assurance (vie/accident, coque marine, etc.), souvent sur la base d'une commission.	Les compagnies d'assurance ont le contrôle total de l'émission des polices. La réassurance est plus facile avec ce modèle qu'avec les autres.	Les coûts de transaction et les primes d'assurance qui en résultent peuvent être élevés en raison de la distance entre les assureurs et les communautés de pêcheurs.
Modèle partenaire-agent	Une compagnie d'assurance (partenaire) collabore avec un agent local, souvent une ONG, une coopérative de pêcheurs ou une institution de microfinance, qui sert de canal de distribution pour les services d'assurance aux pêcheurs artisanaux.	La répartition des services d'assurance est facilitée. Les ONG locales et les institutions de microfinance disposent souvent d'un bon réseau de bureaux dans les communautés de pêcheurs, ce qui réduit le manque d'informations pour la gestion des risques. Les coûts de transaction sont moins élevés. Les responsabilités administratives sont partagées.	L'agent doit être autorisé et être une entité légale. Les agents doivent être formés. Les politiques sont moins flexibles. L'infrastructure technologique peut nécessiter des améliorations.
Paramétrique	Un gouvernement souscrit une assurance contre les intempéries auprès d'un assureur international, qui verse les indemnités aux pêcheurs par l'intermédiaire du Ministère des finances. Le niveau des précipitations, de la vitesse du vent ou de la température sont utilisés pour déclencher le paiement couvrant les dommages causés par une catastrophe naturelle telle qu'une inondation, un ouragan ou une sécheresse. Les pêcheurs peuvent être invités à payer une partie de la prime.	Le gouvernement peut subventionner les pêcheurs les plus pauvres en couvrant leur prime d'assurance. Produit simple, ne nécessitant pas d'information, de suivi ni de gestion des risques trop poussés.	Ne couvre pas les actifs de pêche spécifiques, les vies ou les accidents. Le paiement aux pêcheurs est souvent retardé. A été bien testé dans l'agriculture, mais moins dans la pêche. Couvre généralement les catastrophes naturelles et non les risques au jour le jour.
Basé sur la communauté/coopérative	Une organisation communautaire gère un fonds à but non lucratif. Les pêcheurs cotisent et sont remboursés en cas de perte ou de dommage.	Les coûts de transaction sont faibles et le contrôle social est élevé. Peut fonctionner efficacement pour une couverture d'assurance relativement faible et de petits paiements en espèces. La prise de décision concernant les paiements est souvent rapide.	En cas de catastrophe naturelle, lorsque l'ensemble de la communauté ou de la coopérative est susceptible d'être touché, la pérennité du service peut être compromise. La capacité administrative des coopératives ou des associations est parfois faible.
La mutuelle	Une société d'assurance mutuelle est généralement entièrement détenue par les assurés: les pêcheurs. Son objectif principal est de fournir une couverture d'assurance à ses membres et ses assurés. Une société mutuelle est parfois liée à une coopérative ou une union d'épargne ou de crédit.	Les coûts de transaction et les primes peuvent être maintenus à un faible niveau. Il est possible d'avoir une grande quantité d'informations sur les membres et leurs activités. Des spécialistes du règlement des pertes et des sinistres peuvent souvent être consultés en interne. Le service est établi pour servir le secteur, parfois avec le soutien du gouvernement.	En cas de catastrophe naturelle majeure touchant le secteur ou les assurés, le fonds mutualiste peut rapidement être décapitalisé. Ce modèle est souvent spécialisé dans un type d'assurance, par exemple le corps du navire.



Les mécanismes d'assurance pour la pêche comparés à ceux de l'agriculture

L'agriculture et la pêche sont confrontées à un grand nombre de risques similaires tant au niveau des conditions météorologiques difficiles et des effets du changement climatique, mais les cultures et le bétail sont beaucoup plus souvent assurés.

Les primes d'assurance pour les professionnels du secteur de la pêche sont souvent plus élevées que celles de l'assurance agricole en raison des risques plus importants et du coût potentiellement élevé des dommages et des pertes subis par les navires de pêche en cas d'accident.

Couvrir les dommages qui peuvent advenir dans le secteur de la pêche est également compliqué en raison des incertitudes concernant la valeur des navires et des engins de pêche, des régimes fonciers et de l'accès aux ressources halieutiques (par ex., les stocks pélagiques) et les revenus attendus.

Situation actuelle de l'assurance dans la pêche artisanale

Les petits pêcheurs d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Océanie et de plusieurs pays d'Asie (Japon et République de Corée) ont généralement un accès direct aux services d'assurance. Le marché de l'assurance vie et assurance accident, de l'assurance corps de navire et de l'assurance P&I est bien développé dans ces régions ou pays.

La concurrence entre les compagnies d'assurance génère des conditions et des taux de primes favorables pour les pêcheurs.

Raisons pour lesquelles la plupart des petits pêcheurs ne sont pas assurés

Point de vue du pêcheur:

- l'incapacité des polices d'assurance actuelles à répondre aux besoins des pêcheurs;
- primes inabordables;
- absence d'un assureur local dans la communauté;
- complexité des polices d'assurance par rapport au niveau limité de formation et au taux d'analphabétisme élevé des petits pêcheurs;
- absence d'accès à d'autres services financiers (par ex., comptes bancaires, épargne) pour faciliter le paiement des primes et les versements;
- sensibilisation limitée à la nécessité de s'assurer ou peu de connaissances des différentes formules d'assurance;
- le caractère saisonnier des revenus de la pêche, les migrations saisonnières et les taux de pauvreté élevés parmi les pêcheurs artisanaux.

Du point de vue de l'assureur:

- coûts de transaction élevés pour assurer les pêcheurs artisanaux, qui sont souvent géographiquement éloignés;
- rentabilité faible ou limitée de l'assurance des navires (par rapport à l'assurance automobile et à l'assurance vie);
- absence d'un environnement favorable (politiques, lois et règlements) aux contrats d'assurance au secteur;
- absence d'institutions bien établies, telles que des coopératives ou associations de pêcheurs, pouvant faire office d'agents d'assurance;
- difficulté de concevoir des programmes d'assurance durables, en raison de la grande diversité des pratiques de pêche et des besoins des pêcheurs;
- connaissance limitée des opérations de pêche chez la plupart des assureurs.



©R. van Anrooy

Évaluation des besoins en assurance de la pêche artisanale dans les Caraïbes

En 2015-2016, une étude menée par la FAO, la Banque mondiale, le Mécanisme régional des pêches des Caraïbes et le Réseau des organisations de pêcheurs des Caraïbes a montré que:

- 97 pour cent des bateaux de pêche et des équipements de travail n'étaient pas assurés.
- Seuls 17 pour cent des pêcheurs avaient souscrit une assurance maladie et 20 pour cent une assurance vie.
- Chacun des pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) comptait au moins un assureur local offrant une assurance pour le secteur de la pêche.
- Très peu d'administrations des pêches assuraient leurs navires de recherche sur la pêche ou de patrouille ou leurs sites de débarquement du poisson.
- 83 pour cent des pêcheurs souscriraient une assurance si elle était plus abordable.
- Les pêcheurs étaient prêts à payer environ 3 pour cent de la valeur du bien assuré pour avoir une prime d'assurance annuelle.
- Environ 50 pour cent des pêcheurs étaient inscrits aux régimes nationaux de sécurité sociale.
- Plus d'un tiers des pêcheurs seraient intéressés à investir dans un port, un mouillage ou des installations de halage/stockage sécuritaires, y compris l'installation de glissières sur les jetées et l'utilisation de protection sur les bateaux et les jetées, si cela pouvait réduire les primes d'assurance.

Source: Tietze et van Anrooy, 2018

Créer un environnement qui favorise l'assurance dans la pêche artisanale

Les compagnies d'assurance, les autorités, les investisseurs et les pêcheurs eux-mêmes ont tous un rôle à jouer dans la création d'un environnement qui encourage l'accès des professionnels du secteur de la pêche artisanale aux services d'assurance (voir tableau).

La souscription d'une assurance par les petits pêcheurs peut être facilitée par:

- les politiques et la législation mises en place;
- une bonne information et une meilleure compréhension et sensibilisation sur l'intérêt de contracter une assurance pour des questions de sécurité;
- l'essai, l'expérimentation et la promotion de produits innovants.

La condition préalable qui pourrait favoriser la souscription d'une assurance est une infrastructure de services financiers adéquate au sein des communautés, afin que les pêcheurs aient accès à l'épargne et aux services bancaires. La plupart des pêcheurs disposent de téléphones portables et d'un accès à internet, ce qui peut faciliter l'accès aux services bancaires et la souscription d'une assurance. Les applications mobiles peuvent également faciliter l'enregistrement des dommages et des pertes après un événement calamiteux.



©R. van Anrooy

Bateaux de pêche artisanale sur la plage près de Chennai en Inde.

Comment différents acteurs peuvent favoriser les conditions pour que les professionnels du secteur de la pêche artisanale soient assurés

Pêcheurs	Assureurs	Autorités	Investisseurs
• S'organiser en associations ou coopératives. • Adopter et appliquer des mesures de sécurité en mer. • Participer à des formations sur le financement et les assurances. • Tenir des registres des coûts et des gains et conserver les données du journal de bord.	• Accroître la capacité à fournir une assurance maritime. • Simplifier la formulation des documents relatifs aux polices d'assurance. • Rendre les procédures de paiement des primes plus souples ainsi que le traitement des sinistres. • Faire équipe avec des organismes qui fournissent des services de microfinancement ou de crédit à la pêche artisanale.	• Aider les compagnies d'assurance à réaliser des études de faisabilité. • Intégrer l'assurance dans le cadre législatif et politique général (qu'elle devienne par ex. obligatoire pour immatriculer un navire). • Investir dans les systèmes d'alerte rapide, la prévention et l'atténuation des catastrophes et la navigabilité. • Faciliter la mise en place de dispositifs permettant de s'assurer.	• Faciliter l'évaluation des besoins et de la demande d'assurance dans le secteur de la pêche artisanale. • Établir des mécanismes d'assurance pour la pêche artisanale. • Soutenir la diffusion de systèmes d'assurance non traditionnels, tels que l'assurance partenaire-agent et l'assurance paramétrique. • Intégrer l'assurance dans les programmes de crédit et d'investissement pour la pêche artisanale.

Étapes d'élaboration d'un régime d'assurance des navires et engins de pêche pour le secteur de la pêche artisanale

- Collecter des informations sur la taille potentielle de l'entreprise concernée (équipement/personnes/activités nécessitant une assurance et sa valeur actuelle).
- Évaluer les besoins/demandes en matière d'assurance (éventuellement dans le cadre d'une évaluation plus large du marché des services financiers en général, et/ou en combinaison avec des activités de sensibilisation).
- Recueillir et analyser des informations historiques sur la flotte, les infrastructures du site de débarquement et les risques naturels et anthropiques qui ont causé des pertes dans le secteur.
- Identifier les assureurs potentiels et les ONG susceptibles de contribuer à réduire les coûts de transaction liés à la souscription d'une assurance dans le secteur.
- Renforcer les capacités des prestataires de services financiers sur les priorités et les caractéristiques spécifiques de la pêche artisanale en matière d'assurance, par une collaboration impliquant les administrations concernées (des pêches, finance, etc.) et les coopératives de pêche.

- Encourager les garanties et les liens avec les programmes existants de protection sociale avec l'appui des autorités selon que de besoin.
- Promouvoir et élaborer des politiques de partenariat (entre assureurs, ONG, représentants des pêcheurs, autorités) qui répondent aux besoins et exigences des pêcheurs.
- Sensibiliser les communautés de pêcheurs et renforcer leurs capacités en matière d'assurance des navires et des engins de pêche et d'assurance accidents et assurance vie — leurs avantages, leurs coûts et leurs processus et mécanismes de prestation — en élaborant du matériel d'information et en le diffusant (radio, presse écrite) et en renforçant le niveau de formation dans le cadre de réunions, de contacts directs, en étroite collaboration avec les autorités, les organisations de pêcheurs et les agents locaux.



Directives pour améliorer l'accès du secteur de la pêche artisanale aux services d'assurance en Asie

Afin d'accroître la capacité des compagnies d'assurance, des organisations de pêcheurs, des ONG et des autorités à offrir des services d'assurance aux pêcheurs artisanaux, la FAO, en collaboration avec l'Association de Crédit Rural et Agricole de l'Asie-Pacifique (APRACA), a élaboré des Directives pour accroître l'accès du secteur de la pêche artisanale aux services d'assurance en Asie: *Guidelines for increasing access of small-scale fisheries to insurance services in Asia: A handbook for insurance and fisheries stakeholders* (Tietze et van Anrooy, 2019). Ces directives, publiées à l'appui de la mise en œuvre des *Directives volontaires visant à garantir la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté* (FAO, 2015), permettront de:

- accroître la sensibilisation aux besoins du secteur de la pêche artisanale afin d'améliorer la gestion des risques, la préparation aux catastrophes et les services d'assurance;
- guider les responsables politiques et les décideurs afin de faciliter l'introduction de services d'assurance pour le secteur de la pêche artisanale, dans le but ultime de renforcer la durabilité et la viabilité écologique et économique du secteur;

- renforcer les capacités pour la conception et la mise en œuvre de services d'assurance adaptés aux besoins des communautés de pêche artisanale et améliorer la protection sociale;
- promouvoir des services d'assurance qui encouragent et récompensent les opérations de pêche responsables et durables et la préparation aux catastrophes naturelles, notamment les défis posés par le changement climatique.

La publication présente le contexte et le cadre dans lesquels les programmes d'assurance pour la pêche artisanale devraient être conçus et fournit des conseils pratiques sur les évaluations et les enquêtes d'assurance; les domaines couverts par les assurances; les facteurs qui

déterminent le coût de l'assurance des bateaux de pêche et les primes d'assurance; l'évaluation des demandes d'assurance et la détermination du règlement des pertes et des sinistres.



©BOBP-IGO

1

POURQUOI LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA PÊCHE ARTISANALE DOIVENT-ILS ÊTRE ASSURÉS?

- Dans le monde, 38 millions de personnes sont employées dans la pêche de capture.
- C'est l'une des professions les plus dangereuses: sur 100 000 pêcheurs, 80 meurent chaque année d'un accident du travail.
- Seul 1 pêcheur sur 10 est assuré. Les décès et les blessures ont des répercussions considérables sur les familles et les communautés.

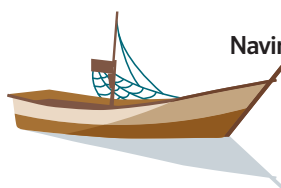


2

ÉQUIPEMENTS DE PÊCHE ASSURÉS



Vie humaine



Navire, équipement

3

RISQUES

- Risques naturels: ouragans, tempêtes, vagues déferlantes, mer agitée.
- Erreur humaine: chavirement, collision, échouement, incendie, marée noire, pollution.



4

CONSÉQUENCES

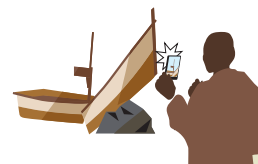
- Perte de vie ou invalidité.
- Perte de revenu ou chômage.
- Perte d'un bien de production (navire).
- Épuisement des ressources financières.
- Endettements envers les créanciers.
- Possibilité limitée de reprendre la pêche.



5

CONDITIONS QUI POURRAIENT ENCOURAGER

- Sensibiliser sur les opportunités auprès des assureurs et des pêcheurs..
- Donner un soutien gouvernemental solide et un financement initial.
- Tirer parti de la technologie (par ex., les téléphones mobiles) pour faciliter les demandes d'indemnisation.
- Rendre l'assurance P&I obligatoire pour l'obtention d'un permis de pêche commerciale.



6

LE FUTUR

- Plus de 80 pour cent des pêcheurs artisanaux souscriraient une assurance si elle était plus accessible et plus abordable.
- L'assurance offre un moyen concret d'aider les pêcheurs à se remettre d'événements indésirables et à reprendre le travail.





©FAO

Réseau CAFI pêche artisanale durable

En 2019, la FAO, l'APRACA et les experts en finance rurale, assurance et pêche pays Membres de la FAO Asie-Pacifique ont convenu de créer un «Réseau de renforcement des capacités pour la pêche artisanale en matière de microfinance, de crédit et d'assurance» le Réseau CAFI Pêche artisanale durable». Ce réseau vise à réunir des professionnels, des praticiens et des experts de la finance rurale, de l'assurance et de la gestion des pêches afin de faciliter la formation, le partage des connaissances et la coopération entre les décideurs politiques, les fournisseurs de services financiers et les organisations de pêcheurs pour améliorer leur capacité à développer et à mettre en œuvre des services financiers inclusifs et durables pour la communauté des pêcheurs.

Par le biais de différentes plateformes en ligne, le Réseau travaillera à la promotion et à la diffusion des connaissances et des enseignements tirés des expériences sur le terrain, du matériel de développement des capacités et soutiendra l'élaboration de recommandations sur les politiques fondées sur des données factuelles et des programmes de formation pour favoriser l'accès des professionnels du secteur de la pêche artisanale aux services financiers.

Remerciements

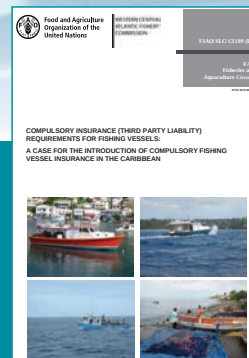
Les auteurs de cette brochure sont Raymon van Anrooy, Fabiola Espinoza, Henry DeBey, Keyan Liu et Jackie Alder. Des services de traduction et de révision technique en français ont été fournis par Sophia Gazza et Pierre-Claver Kouakou.

Assurance responsabilité civile pour la pêche artisanale

La FAO a récemment publié une circulaire intitulée

«*Compulsory insurance (third party liability) requirements for fishing vessels: a case for the introduction of compulsory fishing vessel insurance in the Caribbean*» (Martinez et van Anrooy, 2020). Le document démontre que l'introduction d'une assurance responsabilité civile obligatoire pour les navires de pêche est possible dans la plupart des pays des Caraïbes, moyennant seulement des modifications législatives mineures. Il note que si une telle assurance était prise, elle contribuerait nettement à l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs, à leur sécurité et à des pratiques de pêche plus responsables.

Cette circulaire fournit les points d'entrée dans les cadres législatifs nationaux pour introduire l'assurance responsabilité civile dans le secteur de la pêche. Elle comprend également des bonnes pratiques et des modèles de réglementation pour l'introduction de ce type d'assurance dans les pêcheries. Enfin, elle présente les actes d'une réunion des parties prenantes sur les cadres législatifs de l'assurance pêche pour les Caraïbes, qui s'est tenue en novembre 2019, des documents de sensibilisation et des conseils sur les activités de renforcement des capacités qui pourraient contribuer à l'introduction et à l'adoption de l'assurance responsabilité civile pour les navires de pêche.



Références

- FAO.** 2015. *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*. Rome.
- Martinez, N. A. et van Anrooy, R.** 2020. *Compulsory insurance (third party liability) requirements for fishing vessels: a case for the introduction of compulsory fishing vessel insurance in the Caribbean*. FAO Circulaire sur les pêches et l'aquaculture n°1199. Rome, FAO.
- Tietze, U. et van Anrooy, R.** 2018. *Assessment of insurance needs and opportunities in the Caribbean fisheries sector*. FAO Circulaire sur les pêches et l'aquaculture n°1175. Rome, FAO.
- Tietze, U. et van Anrooy, R.** 2019. *Guidelines for increasing access of small-scale fisheries to insurance services in Asia: a handbook for insurance and fisheries stakeholders. In support of the implementation of the Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication*. Rome, FAO.

Les investissements financiers dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ont traditionnellement été limités. La production et la rentabilité de ces secteurs ont toujours été assez imprévisibles. Ils présentaient donc des modèles économiques risqués pour le secteur financier.

Cependant, notre compréhension de la manière de gérer cette imprévisibilité, grâce à des meilleures pratiques établies et à une technologie en constante amélioration, a changé ce paradigme. Le secteur financier et les secteurs de la pêche et de l'aquaculture peuvent bénéficier mutuellement d'une collaboration étant donné leur dimension et leur impact économique, notamment au niveau des contributions à l'emploi, la valeur ajoutée et la sécurité alimentaire. Les notes d'orientation sur la finance bleue, préparées dans le cadre de l'Initiative en faveur de la croissance bleue de la FAO, sont des brochures sur la microfinance et l'assurance pour les professionnels du secteur de la pêche artisanale et les petits producteurs aquacoles, les obligations bleues, la finance mixte et l'investissement à impact. Ces brochures visent à fournir aux acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux, privés et publics des informations, des ressources et des moyens concrets d'obtenir des financements et de soutenir les transitions vers la croissance bleue au niveau local, national, régional et mondial.

Brochures de la série de notes d'orientation sur la finance bleue:

La microfinance pour
la pêche artisanale



Les obligations bleues



L'assurance pour la
pêche artisanale



Les financements
mixtes



L'assurance pour les petites
exploitations aquacoles

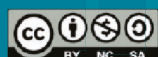


L'investissement à
impact



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Division des pêches et de l'aquaculture
Viale delle Terme di Caracalla 00153
Rome, Italie

FI-Inquiries@fao.org
www.fao.org/fishery/fr
Suivez-nous sur Twitter: @FAOFish
#BlueFinance #BlueGrowth



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition
selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO.



© FAO, 2021
CA8646FR/1/09.21